agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/CHILI - Appel de la communauté catholique locale : « Assez de violence dans notre Araucanía ! »

Temuco (Agence Fides) – Nous constatons avec douleur la souffrance de nombreuses familles. C'est pourquoi, nous insistons : assez de violence dans notre région d'Araucanìa ! Comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la violence génère la violence. La justice, le dialogue et la paix doivent régner ! En tant qu'Eglise, nous réaffirmons que le dialogue dans la vérité est le seul moyen responsable permettant de construire une société au sein de laquelle il y a toujours davantage de justice pour tous ».
C'est ce qu'affirme dans une déclaration parvenue à l'Agence Fides le Père Giglio Linfati Cantergiani, Vicaire général du Diocèse de San José de Temuco, qui, après avoir cité le message du Pape pour la Journée mondiale de la paix de cette année, poursuit : « Nous déplorons profondément ce que vit actuellement la région, les actes irrationnels pour la coexistence humaine et démocratique. Nous prions Dieu afin que de tels événements ne se répètent jamais plus ».
La déclaration a été rendue publique le 4 janvier, suite à la grave nouvelle d'un nouvel incendie ayant intéressé une maison sise dans la zone « Général Lopez » de la commune de Vilcún, à 25 Km de la capitale, dans la région d'Araucania. L'incendie en question a causé la mort du couple formé par Werner Luchsinger Lemp et Vivian McKay. Le Président chilien, qui s'est rendu immédiatement sur place après le tragique événement, a déclaré à la presse locale : « Ce gouvernement travaillera pour combattre le terrorisme qui frappe actuellement cette zone. La loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Je veux être absolument clair : cette lutte n'est pas déclenchée contre le peuple Mapuche mais contre une minorité de violents et de terroristes et doit être combattue avec la plus grande rigueur de la loi ».
Le conflit dans la zone remonte à bien longtemps, depuis que de petits groupes d'indigènes radicaux ont demandé la propriété des terres ancestrales et l'autonomie de la zone (voir Fides 02/05 et 25/07/2012). (CE) (Agence Fides 07/01/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it